

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances et  
de la relance

---

**Arrêté du 28 mars 2022  
portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure  
Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom,  
spécialité plasturgie et matériaux composites,  
en partenariat avec l'Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA)**

NOR : ECOG2205838A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642.1, D.612-34 à D.612.36, D.613-3  
et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant les listes des diplômes des écoles de l'Institut  
Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre  
chargé de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2019 fixant la liste école accréditées à délivrer un titre  
d'ingénieur diplômé ;

Vu la délibération du jury des études en sa séance des 14 octobre et 16 décembre 2021 et  
sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai.

## **Arrête :**

### **Article 1<sup>ER</sup>**

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut  
Mines-Télécom, spécialité plasturgie et matériaux composites, en partenariat avec l'Institut  
Supérieur de Plasturgie d'Alençon (ISPA) est attribué aux élèves titulaires (formation par  
apprentissage), désignés ci-après, par ordre alphabétique :

Au titre de la promotion année 2021 :

Mme ABOUAKIL (*Yasmine*).  
M. ABOUSALHAM (*Mohamed Reda*).  
M. BÉGAUD (*Dylan*).  
Mme BENTAHER (*Ghita*).  
Mme BLANCHAIS (*Jeanne*).  
M. BLAT (*Maël*).  
M. BOISSON (*Victor*).  
M. BRIHI (*Adil*).

M. CHAPON (*Théo*).  
M. CHARODIE (*Romain*).  
M. COSSERON (*Matis*).  
M. DELACOUR (*Guillaume*).  
M. DELAUNAY (*Diégo*).  
M. DHOUIB (*Firas*).  
M. DJEMMOU (*Otmane*).  
M. EL ABIBI (*Karim*).  
M. EL BOUZ (*Hicham*).  
Mme EL-KHNISSI (*Bouchra*).  
M. EVAN (*Benjamin*).  
M. FELLOUSSI (*Hicham*).  
M. FERRANDEZ (*Lucas*).  
M. FERRARA (*Pierre-Louis*).  
M. FOURMAN (*Xavier*).  
Mme GLAIS (*Margaux*).  
Mme GONTIER (*Sacha*).  
M. GRAHOVAC-MANDINE (*Corentin*).  
M. GRONDIN (*Jérémy*).  
M. GUINOISEAU (*Tom*).  
M. IDRHARNANE (*Ayoub*).  
M. LE LAY (*Romain*).  
M. LECESNE (*Robin*).  
Mme MARTIN (*Milena*).  
M. PANNETIER (*Sauvan*).  
M. POL (*Maxandre*).  
M. RAMMAH (*Mohammed Hamza*).  
Mme RIDA (*Kenza*).  
M. ROUSSELIN (*Théo*).  
Mme SEGERS (*Amélie*).  
M. SERBON (*Tony*).  
M. TABORE (*Alan*).  
M. TRINTA (*Rémi*).

## **Article 2**

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité plasturgie et composites, en partenariat avec l'ISPA, confère de plein droit le grade de master.

### **Article 3**

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mars 2022

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du vice-président  
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,  
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY